

(https://www.herault-tribune.com/rep/rep\_article/2019-04-17\_134215\_55218818\_1201002976734452\_5791879955478478848\_o.jpg)

## NEZIGNAN L'EVEQUE - La municipalité a mis en place une zone de stationnement bleue sur la Place de la Mairie

Pour permettre aux usagers d'accéder plus facilement aux commerces et administrations du centre-ville, la municipalité a mis en place une zone de stationnement bleue sur la Place de la Mairie pour une durée maximum de 4 heures.

Des disques bleus sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

Outre les aménagements spécifiques (handicapés et PM), deux places sont réservées pour des arrêts « dits minutes » ne dépassant pas le quart d'heure.

La police municipale veillera au respect des règles de stationnement sur cette zone et sera moins tolérante sur les stationnements abusifs en infraction au centre du village.

Ayez le réflexe
herault-tribune
.com
L'info locale au quotidien

1 sur 5 04/05/19 à 02:38



(https://www.herault-tribune.com/rep/rep\_article /2019-04-17\_134215\_ill1\_55744386\_1201012033400213\_7423355546658406400\_o.jpg)

2 sur 5 04/05/19 à 02:38



(https://www.herault-

<u>tribune.com/rep/rep\_article/2019-04-17\_134215\_ill2\_55244615\_1201161443385272\_7562388633076891648\_n.jpg</u>)

3 sur 5 04/05/19 à 02:38



04/05/19 à 02:38



(https://www.herault-

tribune.com/rep/rep\_article/2019-04-17\_134215\_ill4\_55519548\_1201161420051941\_5999210331937701888\_n.jpg)

NEZIGNAN L'EVEQUE - "Vivre ensemble" (17-04-19) 5147 vues



04/05/19 à 02:38 5 sur 5